ONED
Observatoire National de l'Enfance en Danger

GIP Enfance en Danger

Assemblée des Départements de France

Liberté • Égalité • Fraternité
République Française

Lettre N°24 - *Février 2013*

La Lettre de l'ONED

Edito

Périmètre de l'observation : la démarche de consensus est engagée !

La DGCS et l'ONED, après discussions avec l'ADF, organisent une démarche de réflexion avec l'ensemble des acteurs concernés par la politique de protection de l'enfance. En effet, même si nous constatons une difficulté à mettre en œuvre un système d'observation fiable – les périmètres de population observés au titre de la loi du 5 mars 2007 étant hétérogènes (cf. 7e rapport annuel) – une observation de qualité est indispensable pour mieux connaître les populations bénéficiant d'une politique publique et mieux adapter les dispositifs. L'objectif est d'harmoniser les démarches des conseils généraux et d'obtenir ainsi une vision statistique fiable, pertinente et complète de la population des mineurs bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance. La réflexion et les préconisations portent exclusivement sur le périmètre de l'observation. Cette démarche ne vise en aucun cas à définir l'information préoccupante, à normer les pratiques professionnelles et institutionnelles dans l'évaluation des situations personnelles, ou à redéfinir la nature de l'information transmise aux ODPE et à l'ONED. En revanche, il s'agit bien de clarifier tous les éléments du cadre juridique actuel et de définir les modalités de leur mise en œuvre ; de rappeler les enjeux de l'observation en protection de l'enfance et les principes pour une observation robuste ; et de recommander une démarche volontaire, commune et consensuelle sur le périmètre de l'observation. Le comité d'experts se réunira une première fois en avril 2013 puis procèdera à l'audition de tous les acteurs concernés, pour enfin émettre des recommandations qui seront rendues publiques en juin 2013. L'ensemble de la démarche et du calendrier sera indiqué sur le site de l'ONED. D'ores et déjà, nous remercions tous les départements, les institutions et associations pour leur engagement constant à résoudre cette question.

MP. Martin-Blachais,
directeur général GIPED
G. Séraphin, directeur ONED

L'agenda en protection de l'enfance

- **13-15 mars 2013** - Strasbourg
L'AEMO, entre commande publique, créativité et innovation
33es assises du Carrefour national de l'action éducative en milieu ouvert (CNAEMO)

- **21-22 mars 2013** - Lille
Les MECS à l'heure de la diversification des services
3es rencontres nationales des professionnels des MECS organisées par l'Association nationale des maisons d'enfants à caractère social (ANMECS)

- **4-5 avril 2013** - Bordeaux
L'observation santé, social, médicosocial : nouveau périmètre, nouveaux enjeux
13e congrès national des observatoires régionaux de la santé

- **23-24 mai 2013** - Paris
A quelle discipline appartiennent les enfants ? Croisements, échanges et reconfigurations de la recherche autour de l'enfance
Journées d'études organisées par le groupe « Sciences de l'enfance, enfants des sciences » de l' Ecole des hautes études en sciences sociales

La situation des 2 345 pupilles de l'État au 31 décembre 2011

Depuis 2007, l'ONED publie les résultats relatifs à l'enquête sur la situation des pupilles de l'État. Cette enquête annuelle permet de disposer de données actualisées assurant un meilleur suivi du devenir immédiat des enfants admis. L'enquête réalisée en 2012 porte sur la situation des pupilles de l'État au cours de l'année 2011.

La première partie de ce rapport annuel décrit la situation des 2 345 enfants qui bénéficient du statut de pupille de l'État au 31 décembre, notamment en fonction des conditions d'admission, de leur sexe et de leur âge. La question des besoins spécifiques des enfants est également abordée. Agés en moyenne de 7,6 ans, les pupilles de l'État sont pour 53,3 % des garçons et ont été admis comme pupille suite à une prise en charge par l'Aide sociale à l'enfance pour 55 % d'entre eux. La deuxième partie fait état des mouvements de population en 2011. Ainsi 1 007 enfants ont été admis comme pupilles de l'État tandis que 1 065 enfants ont quitté ce statut dans l'année. Enfin, la situation des 761 enfants confiés en vue d'adoption par les conseils de famille est évoquée. La troisième partie apporte des informations complémentaires, notamment sur les pupilles de l'État remis par leurs parents ou déclarés sans filiation (1°, 2° et 3° de l'article L.224-4 du CASF) et sur la tutelle des pupilles (fonctionnement des conseils de famille). Cette partie fait ensuite le point sur l'évolution des agréments d'adoption : 5 887 agréments d'adoption ont été délivrés en 2011, un chiffre en baisse de 3 %. Enfin, cette année, un focus conclut le rapport. Une attention particulière a ainsi été portée sur les facteurs jouant sur les probabilités d'adoption des mineurs admis au statut de pupille de l'Etat suite à une décision judiciaire (retrait de l'autorité parentale et déclaration judiciaire d'abandon).

Le rapport et toutes ses annexes sont disponibles sur le site de l'ONED (www.oned.gouv.fr).

Pauvreté et vulnérabilités socio-sanitaires, l'ONED ouvre la réflexion

La première séance du cycle de séminaire de recherche de l'ONED, qui s'est tenue le 25 janvier, a rencontré un vif succès avec la présence d'une trentaine de participants, chercheurs confirmés, doctorants et praticiens, venus partager leurs interrogations, points de vue et connaissances autour de la thématique centrale *Vulnérabilités et identifications des risques dans le champ de la protection de l'enfance*. Ce nouveau cycle de séminaires a pour objectif d'interroger l'efficience de la notion de vulnérabilité. Très répandue dans différentes sphères politiques, médiatiques et scientifiques, la polysémie et la multi-dimensionnalité de cette notion impose de décliner différentes figures de vulnérabilité affectant la vie de l'enfant et d'orienter les discussions dans des perspectives résolument interdisciplinaires. C'est dans cette voie que s'est inscrite cette séance avec une attention particulière portée à la question de la pauvreté et des vulnérabilités socio-sanitaires auxquelles peuvent être confrontés les enfants.

Nathalie Serruques, responsable de la Mission Enfance en France de l'Unicef, a présenté le dernier rapport du centre de recherche de l'Unicef « Innocenti » sur la pauvreté des enfants. Cette enquête a été réalisée dans 29 pays de pays économiquement avancés de l'Union européenne et de l'OCDE. Au-delà des classements entre les pays, le rapport révèle des facteurs de vulnérabilité souvent identiques d'un pays à l'autre : les enfants vivant dans des familles monoparentales, migrantes ou avec un faible taux d'instruction sont plus menacés par la pauvreté. Comme l'a souligné Nathalie Serruques, l'impact de la crise économique est peu pris en compte dans le rapport, ce qui fait regretter par l'Unicef le manque de données régulières sur ces questions pourtant centrales.

Le séminaire a ensuite été l'occasion d'orienter la focale d'observation vers un niveau plus local avec l'intervention de Danie Chemineau, responsable de la Cellule technique de réflexion et d'aide à la décision (CTRAD), sur les enfants et familles pauvres de l'Ile-de-France. L'étude, réalisée conjointement par les CAF d'Ile-de-France, l'Insee, la Mission d'information sur la pauvreté et l'exclusion sociale (Mipes) et la direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale (DRJSCS) permet de dresser un état des lieux des situations de pauvreté des enfants d'Ile-de-France en prenant appui sur les données des revenus des familles allocataires franciliennes et sur celles issues de l'enquête nationale logement de l'Insee. Plusieurs éléments essentiels ressortent de cette étude, comme le nombre significatif d'enfants vivant dans un foyer pauvre en Ile-de-France, au nombre de 577 300 enfants en 2009. Là encore, si les effets de la crise économique n'ont pas encore pu être pris en compte, l'étude permet de révéler des risques accrus des familles monoparentales puisque près de 25 % des enfants en situation de pauvreté vivent dans une famille ou le seul parent pourvoyeur de ressources est chômeur ou inactif. L'étude permet par ailleurs de répertorier des communes plus exposées que d'autres, comme Aubervilliers où 52 % des enfants vivraient dans des familles en situation de pauvreté.

Mais au-delà des données statistiques disponibles sur la question des vulnérabilités socio-sanitaires, le séminaire a également été l'occasion de rendre compte du vécu et des expériences rencontrées dans le quotidien des familles et enfants en situation de pauvreté. Nathalie Thiery, maître de conférences à l'université Paris Ouest Nanterre la Défense, a présenté les résultats d'une recherche sur la construction de la parentalité des femmes hébergées dans les CHRS. Les entretiens réalisés auprès d'elles ont permis de faire ressortir l'ambivalence de leur situation : la présence de l'enfant peut en effet à la fois constituer un soutien face à l'adversité et être une source de difficulté dans le processus de réinsertion. Dans un contexte où l'on note une forte augmentation des mères et enfants dans les hébergements sociaux, Nathalie Thiery a rappelé, en conclusion de son intervention, l'importance de développer dans ce type d'hébergement des mesures et des actions concrètes pour favoriser leur soutien et leur réinsertion socioprofessionnelle.

Le temps de discussion a notamment permis de souligner l'intérêt de croiser la notion de vulnérabilité avec les questions de genre pour obtenir un nouveau niveau de connaissance sur les situations de pauvreté et de prise en charge par les pouvoirs publics. Un croisement et des pistes de réflexion qui pourront faire l'objet de plus amples discussions dans le cadre de la seconde séance qui portera le 22 mars sur les mineurs isolés étrangers.

Mieux connaître le devenir des enfants pris en charge en protection de l'enfance :

3e séance des ateliers de l'ONED

Le 5 février dernier a eu lieu la troisième séance des ateliers de l'ONED. Ces ateliers, dont l'objectif principal est de rassembler les acteurs locaux et les équipes de recherche pour permettre la mutualisation des études en cours et le partage de pratiques, sont consacrés aux enquêtes sur le devenir des enfants pris en charge en protection de l'enfance. Il ne fait plus de doute aujourd'hui que cette question est fondamentale, mais il est aussi reconnu que la mise en place d'une étude sur ce sujet est bien souvent difficile. En effet, comment retrouver des personnes anciennement placées quelques années après leur sortie du dispositif ? Quelles méthodes utiliser pour quels objectifs ? Quelles sont les règles à respecter et les précautions à prendre, notamment par rapport à la CNIL ? Comment trouver un équilibre entre le droit à l'oubli et la nécessité d'une production de connaissances ? En partant de ces questionnements éthiques et méthodologiques, la deuxième séance avait permis de donner quelques éléments de réponse appuyés sur les expériences de

recherche des participants. Dans cette continuité, la troisième séance a permis de travailler sur un guide méthodologique qui permettrait d'avoir une base commune pour ceux qui souhaitent mettre en place une étude sur la question du devenir à l'âge adulte des enfants pris en charge.
La participation assidue des membres des ateliers aux trois séances passées rend compte de l'intérêt grandissant des acteurs de la protection de l'enfance à l'égard de la question du devenir.

La santé des enfants accueillis au titre de la protection de l'enfance

Journée d'études de l'ONED 19 juin 2013

Plus d'informations sur le programme sur notre site internet.

Du nouveau sur le site de l'ONED…

- **Revue de littérature :** Les recherches francophones sur les parcours de placement, la transition à l'âge adulte et le devenir des enfants placés
- **3 fiches dispositifs :**
  - La Durance (13)
  - Isema (28)
  - IED, Intervention éducative à domicile (34)

Séminaires, journées d'études

Savons-nous protéger nos enfants ? 6es assises nationales de la protection de l'enfance

Les 6es assises de la protection de l'enfance organisées par le journal de l'action sociale et l'ODAS en partenariat avec le conseil général de la Sarthe ont réuni près de 1 600 personnes au Mans les 11 et 12 février. Les débats portaient sur la question suivante « Savons nous protéger nos enfants ? Pour sortir du doute : reconnaitre nos faiblesses, revisiter nos réponses, retrouver la confiance ». L'ONED a contribué aux échanges et à la réflexion par des interventions en séances plénières et en ateliers. Lors du cinquième atelier « Décision et parcours : comment passer du fractionnement des compétences à la complémentarité des responsabilités », Gilles Séraphin a notamment insisté sur le fait que les observatoires départementaux sont des lieux ressources, d'échanges, d'évaluation partagée et de propositions pour l'ensemble des acteurs de la protection de l'enfance du département. Le directeur général du GIP Enfance en danger, Marie-Paule Martin-Blachais a rapporté en séance plénière les travaux du premier atelier « Finalité de l'action, protéger qui, protéger quoi ? » en mettant en évidence des questionnements autour du périmètre de l'intervention de la puissance publique qui comprend les champs de la prévenance, de la prévention et de la protection depuis la loi du 5 mars 2007. Elle a ensuite évoqué l'ambiguïté quant au sujet de l'intervention, à la fois l'enfant, la famille, les parents, avant d'insister sur la prise en compte prioritaire de l'intérêt de l'enfant, de ses besoins et de ses droits. Une telle démarche est conforme aux textes internationaux qui constituent le cadre de référence en protection de l'enfance, comme l'a également rappelé Marie Derain, défenseur des enfants auprès du défenseur des droits. Claire Chamberland, professeur titulaire à l'université de Montréal et invitée en qualité de grand témoin, a souligné de la même façon la nécessité de *« déplacer le paradigme de l'évaluation du risque vers le paradigme de l'évaluation des besoins de l'enfant aux différentes phases de son développement »*.
Les assises ont été clôturées par un spectacle présenté par des enfants accueillis au sein de SOS Villages d'enfants, rappelant ainsi leur place centrale dans le dispositif.

Normes, déviances et réactions sociales : méthodes d'enquête et expériences de recherche

La diversité des champs de recherche abordée par les chercheurs du Réseau thématique n°3 « Normes, déviances et réactions sociales » de l'Association française de sociologie (AFS) et le caractère sensible des terrains sur lesquels ils sont régulièrement amenés à travailler, ont incité les membres du réseau à organiser une série de conférences sur la question des choix des méthodes et des conditions de réalisation de la recherche scientifique. La première journée organisée à Bordeaux en décembre 2012 visait à apporter des éléments de réflexion méthodologique sur la « cuisine interne » du travail de recherche. Cette seconde journée qui s'est tenue à Aix-en-Provence le 8 février 2012 avait plus spécifiquement pour objectif d'expliciter les positionnements des chercheurs par rapport à des commanditaires émanant de milieux extérieurs au monde classique de la recherche scientifique. Comme l'ont souligné Manuel Boucher, sociologue et directeur du Laboratoire d'étude et de recherche sociales (LERS), et Laurent Mucchielli, sociologue et directeur de recherche au CNRS - LAMES, ces commandes interrogent l'ensemble du processus de la recherche, allant du questionnement initial jusqu'à la restitution. Elles soulèvent des questions éthiques, déontologiques et méthodologiques liées aux rapports entre chercheurs et commanditaires dans des espaces administratifs, académiques, institutionnels, professionnels où il peut être attendu d'eux de rendre compte d'une expertise « dépolitisée », « déconflictualisée », voire dans certains cas « édulcorée ». L'une des problématiques de cette journée était alors de comprendre *« comment les chercheurs composent avec les règles économiques, politiques et administratives dans les dispositifs et appels à projets de recherche, d'études, de diagnostics, sur des sujets sensibles tout en maintenant une exigence scientifique ?* ».
Au cours de la conférence inaugurale, Samuel Bordreuil, directeur de recher-

che au CNRS et directeur du LAMES, a d'abord questionné la notion de déviance à partir d'un travail de recherche sur les populations SDF à New York. Travailler sur la notion de déviance, ou encore de « déviation », implique de placer le regard sur des « micro-mondes » dans lesquels circulent des normes, valeurs et modes de fonctionnement qui participent à redessiner les partitions normatives trop souvent considérées comme immuables. A partir d'une expérience de recherche récente dont le sujet portait sur l'implication des mineurs dans le trafic du cannabis, Marwan Mohammed, chargé de recherche au CNRS, a rappelé l'importance de la protection des sources et des données dans un contexte marqué par une « judiciarisation » beaucoup plus forte de la recherche scientifique. En référence à Michel Foucault, Marwan Mohammed souligne cette relation ambigüe entre *savoir* et *pouvoir*, tout particulièrement en criminologie qui reste un champ de recherche très exposé à la politisation des savoirs par les pouvoirs publics. Cinq ateliers ont ensuite permis aux participants d'échanger leurs expériences, interrogations et points de vue sur des thématiques mettant en lien le sociologue avec la morale, les institutions, le travail d'enquête, les terrains sensibles ou encore le métier de chercheur.

L'actualité des ODPE

Le département des Pyrénées-Orientales inaugure son ODPE

L'observatoire départemental de la protection de l'enfance des Pyrénées-Orientales a été inauguré le 20 décembre dernier en présence du directeur général du GIP Enfance en danger, du directeur du SNATED et du directeur de l'ONED, à l'invitation de Hermeline Malherbe, Présidente du conseil général des Pyrénées-Orientales et Présidente du GIP Enfance en danger. Préalablement à l'installation de ce nouvel outil dans le département, une délégation d'institutionnels des Pyrénées-Orientales s'est rendue en Gironde pour rencontrer ses homologues du conseil général dans l'objectif de finaliser la mise en œuvre et tirer profit de l'expérience girondine. La construction de l'observatoire départemental est réalisée avec la participation de l'ensemble des acteurs, soit 26 signataires, conformément à la volonté de la Présidente du conseil général d'étayer la politique de protection de l'enfance du département en associant le plus largement possible les partenaires qui assurent des missions dans ce domaine, y compris l'université.

Lors de cette inauguration, Marie-Paule Martin-Blachais, directeur du GIP Enfance en danger, a exposé les grands axes du dispositif global de protection de l'enfance. Puis, les résultats de l'étude analysant l'offre et les besoins du département en matière de prise en charge des enfants confiés à l'ASE ont été présentés par les services départementaux. Cette étude réalisée en 2011 visait à apporter une connaissance qualitative et quantitative de l'offre d'accueil, ainsi que des besoins de prise en charge afin d'identifier et de définir des pistes d'amélioration opérationnelles. Hermeline Malherbe a donc ensuite énoncé les grands axes d'amélioration du dispositif. En effet, si celui-ci répond bien aux besoins des enfants de façon globale, il mérite toutefois d'être affiné et diversifié. Le projet pour l'enfant, la communication avec les parents, la mise en œuvre des droits de visite, l'accompagnement lors des grandes étapes de la prise en charge, le suivi éducatif des enfants en famille d'accueil, les articulations avec le médicosocial, tels sont quelques-uns des chantiers ouverts par la Présidente du conseil général.

Des représentants de la direction enfance-famille du département ont également communiqué les données quantitatives de 2011 recueillies par la cellule de recueil et de traitement des informations préoccupantes, les services de la protection maternelle et infantile et de l'aide sociale à l'enfance. En 2011, 1 965 informations préoccupantes correspondant à 94 % d'enfants en risque de danger et 6 % d'enfants maltraités ont ainsi été considérées.

Enfin, Gilles Séraphin, directeur de l'ONED, a évoqué le rôle de l'Observatoire national de l'enfance en danger et les enjeux essentiels du partenariat avec les observatoires départementaux.

A noter que la veille de cette inauguration, les membres du GIPED, plus particulièrement Frédérique Botella, directeur du SNATED, ont expliqué les activités du service du 119 lors d'une conférence-débat.

Club de l'observation sociale en Rhône-Alpes

Ce Club, créé en 2004 à l'initiative de la direction régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale, a pour objectif essentiel de favoriser le développement et la professionnalisation des pratiques d'observation sociale dans la région Rhône-Alpes. Dans ce cadre, le Club a organisé le 18 janvier un séminaire consacré à l'observation sociale dans le domaine de l'aide sociale à l'enfance. L'ONED était présent, ainsi que d'autres intervenants dont les présentations sont disponibles sur le site du COSRA : www.cosra.fr.

Un nouveau chargé de mission à l'ONED

Mis à disposition par la Protection judiciaire de la jeunesse, Cédric Fourcade a rejoint début janvier l'ONED. Auparavant, il était depuis trois ans directeur du service éducatif auprès du tribunal de Bobigny. Il a également travaillé en tant que conseiller d'insertion et de probation au sein de l'administration pénitentiaire avant de se former aux fonctions de directeur de service de la PJJ.

Pour s'abonner à la Lettre, envoyer un courriel à : siteoned@oned.gouv.fr

GIP Enfance en Danger BP 30302 75823 Paris cedex 17
Téléphone : 01 53 06 68 68 - Télécopie : 01 45 41 38 01
www.giped.gouv.fr / www.oned.gouv.fr
Directeur de la publication : Gilles Séraphin
Réalisation : Fanny Boureau